PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

ARBITRAGE ET DEVOIR DE VIGILANCE

17 janvier 2023
Université Paris-Panthéon-Assas Centre Panthéon - Salle 4 12 place du Panthéon 75005 PARIS

CRJ

Sous la présidence de Lucie MAYER, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas, le Centre de recherche sur la Justice et le règlement des conflits (CRJ), organise un colloque annuel sur le thème : " **Arbitrage et devoir de vigilance** "

Programme

15h00-15h20 : Propos introductifs
Jean-Baptiste RACINE, professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

15h20-15h40 : Divergences et convergences des droits humains : quelle place pour les valeurs de l'entreprise ?
Éric AMAR, *General Counsel,* directeur juridique, Bolloré Transport & Logistics

15h40-16h : Les avantages du recours à l'arbitrage
Hadrien TORRON, docteur en droit, Juriste (CBR & Associés)

16h-16h20 : Le recours à l'arbitrage : pourquoi y croire ?
Marie-Aude ZIADÉ, associée, avocat à la Cour (CBR & Associés)

16h20-16h40 : Les décisions des arbitres et la (r)évolution du droit par les droits humains
Stéphane BRABANT, *Senior Partner*, Paris, avocat à la Cour *(Trinity International AARPI)*

Débat avec la salle

Accès

Pour assister au colloque, l'inscription est obligatoire par courriel.